

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 27 février 2004

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-15, document 1, page 1, lignes 14 et 28

Préambule :

Tableau de la demande et source d'approvisionnement gazier, Échanges (CoEnergy et autres).

Questions :

- 17.1 Veuillez expliquer la nature des transactions effectuées et justifier l'écart entre les volumes projetés et réalisés.
 - 17.2 Veuillez indiquer quels outils de transport et d'équilibrage ont été utilisés pour effectuer ces transactions. Veuillez mentionner sous quelles rubriques sont comptabilisés les coûts et les revenus relatifs à ces transactions et ce, en début d'année et en fin d'année.
-

Réponses :

- 17.1 La nature des transactions est divisée en deux groupes, soit les transactions effectuées pour des motifs financiers et celles effectuées pour des motifs opérationnels. Les écarts entre les volumes projetés et réalisés découlent de l'imprévisibilité des consommations réelles et des économiques de marché.

Les transactions dont le motif est financier ne peuvent se faire que si SCGM n'est pas opérationnellement contrainte par ces transactions. Ces transactions sont donc possibles lorsqu'une économie de marché se présente à un moment et à un endroit où SCGM dispose d'un outil qui n'est pas pleinement utilisé par la demande de ses clients. Cette coïncidence d'événements est imprévisible et des écarts de volumes seront toujours générés par ces transactions.

Les transactions dont le motif est opérationnel sont effectuées afin de pallier aux variations journalières et saisonnières de la demande réelle. Le besoin de ces transactions est donc aussi imprévisible que ces mêmes variations de demande. Par exemple, une diminution de demande en été peut occasionner des volumes ne pouvant être injectés, compte tenu des contraintes contractuelles. Ces problèmes d'injection seraient contrés en déplaçant des volumes entre des mois d'été de façon à apparier les volumes d'injections requis avec les capacités d'injections disponibles. Ce genre d'événements est imprévisible en début d'année et ne peut que générer des écarts de

volumes de transaction. Il faut également remarquer que les transactions effectuées pour des motifs opérationnels peuvent également générer des coûts additionnels et non seulement des revenus additionnels.

17.2 Il est difficile d'identifier spécifiquement quels outils de transport et/ou d'équilibrage ont été utilisés lors de l'exécution de ces transactions puisqu'ils sont utilisés pour gérer l'ensemble du réseau. La plupart des outils de transport ont servi à un moment ou à un autre. En ce qui concerne les outils d'équilibrage, l'entreposage de Union Gas est généralement l'outil utilisé.

Dans le cas de CoEnergy et des autres transactions, les coûts et/ou les revenus sont comptabilisés sous la même rubrique, que ce soit au début ou à la fin de l'année.

Pour CoEnergy, ces coûts sont comptabilisés sous la rubrique située à la pièce SCGM-6, document 2, page 2 de 5, ligne 7. Dans le cas des autres transactions, ces coûts et/ou revenus sont comptabilisés sous la rubrique située à la pièce SCGM-6, document 2, page 2 de 5, ligne 17.